

Procès-verbal de la séance du jeudi 7 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi sept février à dix-huit heures, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Foyer rural dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Daniel GIOVANNACCI.

Étaient présents : Bernard AEGERHARD, Michel AGRINIER, Philippe BOUTELLIER, Daniel GIOVANNACCI, Evodie HERAIL.

Représenté : Claude GRELLIER par Daniel GIOVANNACCI, François GEULJANS par Evodie HERAIL, Maryse GARIT par Jonathan MEYNADIER

Absent : Hugo GHISLAIN, Jonathan MEYNADIER,

Excusé :

Ordre du jour :

- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture du garage communal (présentation d'Arnaud BOAZZO du SDEE de la Lozère)
- Délibération pour le programme de voirie 2025 (devis Lozère Ingénierie)
- Délibération sur l'extension de la Via ferrata de Rousses (financement communal).
- Questions diverses

Projet d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture du garage communal (présentation d'Arnaud BOAZZO du SDEE de la Lozère)

M Arnaud BOAZZO a exposé aux membres du Conseil municipal présents les différentes possibilités qui s'offraient au Conseil, suite à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage communal :

- ▶ Autoconsommation (au seul bénéfice des immeubles communaux non occupés par des tiers locataires),
- ▶ Autoconsommation en incluant mes immeubles communaux occupés par des tiers locataires),
- ▶ Revente,
- ▶ Autoconsommation + revente,
- ▶ Création d'une communauté énergétique pour proposer à une strate de la population communale, en priorité les entreprises, commerces, exploitations agricoles..., d'acheter une partie de la production disponible.

M Arnaud BOAZZO précise que le Conseil a la possibilité dans un premier temps de revendre l'intégralité de sa production et après l'avoir bien mesuré, décidé de modifier cette option d'origine.

Seuls 5 Conseillers municipaux étant présents à cette réunion, le quorum n'étant pas atteint, une nouvelle convocation sera adressée pour un Conseil municipal qui se tiendra le 14 février 2025.

La séance est levée à dix-neuf heures.

Daniel GIOVANNACCI
Président de séance